

TISSEUSES DE CEINTURES FLÉCHÉES

Quand, autrefois, les commerçants de fourrures approchaient des sauvages réunis en bandes pour la traite des fourrures, ils mettaient leur beau costume, leur haut chapeau de castor, leur ceinture et leurs jarrettières fléchées, et ils se paraient de médailles et d'ornements. Cet appareil, qui formait toujours partie de la cérémonie du calumet et des palabres de la traite, en imposait aux Peaux-Rouges que l'indigence et l'isolement n'empêchaient pas de désirer le prestige et de convoiter la parure. Séduits par ces marques du pouvoir étranger, les chefs de tribus ne tardèrent pas à imiter leurs visiteurs distingués, et bientôt les splendides capots à capuchon, les mitasses de drap rouge, les bandoulières et les sacs perlés, les ceintures et les jarrettières de laine fine aux brillantes couleurs dont les longues franges se terminent par des nœuds et des pompons, passèrent de mains en mains pour servir à l'accoutrement de tout chef digne de ce nom.

Ainsi se propagèrent dans une grande partie de l'Amérique du Nord les articles de traite d'abord tout à fait étrangers à ce milieu, comme la rassade, la broderie et l'argenterie, qui restèrent dans le goût des sauvages longtemps après que les changements de la mode chez les blancs les aient fait disparaître ; à tel point que, à cause de l'oubli, on leur attribue de nos jours une origine indigène.

Peut-on prétendre, par exemple, que le mode de tissage manuel tout élémentaire que les ceintures et les jarrettières fléchées comportent est purement indigène, ou que, au contraire, il a été introduit par les blancs et s'est ensuite élaboré jusqu'au point de ne plus être reconnaissable ? D'autres ont déjà répondu à cette question, bien qu'il ne soit pas facile aujourd'hui de découvrir les données requises dans la masse confuse de faits et d'affirmations se répartissant sur quelques centaines d'années. Pour parvenir à la

vérité, il faudra procéder ici de faits établis à des conclusions qui permettront ensuite de combler les lacunes et peut-être de sonder l'inconnu. Et ces faits ne manquent pas. On les trouve d'abord sous la forme d'objets ethnographiques dans les musées du Canada, des États-Unis et de l'Europe, et ensuite dans le témoignage de chroniqueurs disparus ou d'artisans qui nous sont contemporains. Ces objets et ces témoignages jettent de la lumière sur les débuts, la croissance et la diffusion de la plupart des types de jarretières et de ceintures fléchées qui nous sont connus — et ils sont plus variés qu'on ne le soupçonne généralement. Procédons donc du connu à l'incertain.

La forme la plus commune du tissage manuel ici à l'étude est celle de la ceinture de laine que portaient les commerçants de fourrures de Montréal, les bourgeois de Beaver Hall, et les voyageurs du Nord-Ouest. Cette ceinture nous est connue sous les noms de ceinture fléchée, ceinture de l'Assomption, ceinture de Saint-Jacques de l'Achigan. Dans les registres de la Compagnie du Nord-Ouest, vers 1810, on la nommait encore : ceinture à flamme, *worsted sash or belt, common belt, N. W. worsted belt, scarlet do, fine scarlet do.*

La ceinture fléchée fut d'abord faite pour la Compagnie du Nord-Ouest, dont le siège était Montréal, et ensuite pour la Compagnie de la Baie d'Hudson, lesquelles se fusionnèrent en 1820. Avec l'argenterie fabriquée à Montréal et à Québec pour les sauvages, cette ceinture était un des principaux articles du commerce des fourrures depuis l'Atlantique jusqu'aux grands lacs et même très loin au delà.

Pour réduire le coût des ceintures on en arriva bientôt à les faire tisser à la douzaine et, pour épargner du temps, à s'en tenir à quelques types familiers. Les artisanes de l'Assomption, ou plus précisément de Saint-Jacques de l'Achigan et des environs, s'adonnèrent seules à cette industrie qui, en se centralisant, ne tarda pas à devenir leur monopole. Et les négociants qui y trouvaient leur profit s'appliquèrent de leur côté à en faciliter la production.

La ceinture fléchée du type le plus connu semble ne pas remonter au delà de 1830 à 1840, et elle provient uniquement de Saint-Jacques de l'Achigan, de Sainte-Marie Salomé et

des environs — ce sont là des subdivisions de l'ancienne paroisse de l'Assomption, d'où son nom déjà assez ancien de "l'Assomption sash", ceinture de l'Assomption. Si le recensement de Montréal, en 1825, mentionne trois filles fabriquant des ceintures chez Nicolas Brisson, il est à présumer qu'elles venaient de l'Assomption, puisqu'il ne s'en trouvait pas hors de cette paroisse qui, à ce qu'on sache, aient su faire la ceinture à flèches ou à flammes. Quelques-unes seulement de ces tisseuses se sont par occasion trouvées ailleurs, par exemple, une d'elles à Orléans près Ottawa, il y a cinquante ans ; et il est probable qu'un lien maintenant perdu l'ait rattachée à la seule souche connue de cette petite industrie qu'avait fait naître la traite des fourrures.

Les plus grandes et les plus belles ceintures de l'Assomption ou de l'Achigan ont environ 15 pieds de longueur y compris les franges ; celle, dite Iroquoise, du Museum of American Indian à New York, mesure 171 pouces. Leur largeur est de 8 à 10 ou 11 pouces. M. E.-Z. Massicotte en connaît une de 12 pouces. Elles pèsent 2 livres et 9 onces, rarement plus ; et elles comprennent jusqu'à 32 flèches ou flammes de couleurs. Les ceintures ordinaires du commerce sont beaucoup moins larges, étant de 6 pouces ; et elles étaient souvent plus courtes.

La laine qu'employaient les faiseuses de ceintures n'était pas celle que les habitants produisent pour le tricotage ou le tissage au métier, et elle était teinte de couleurs végétales ou minérales brillantes et durables. Des marchands de Montréal, paraît-il, la fournissaient toute prête aux tisseuses ; l'un d'eux a prétendu qu'elle était importée de France ; elle l'était plutôt de Shetland en Ecosse. Ces fournisseurs, qui avaient eux-mêmes pourvu à la teinture de la laine, la faisaient retordre et redoubler par certaines fileuses qui ne s'occupaient pas d'autre chose ; ils la donnaient à des femmes qui s'étaient spécialisées dans l'ourdisage — c'est-à-dire dans le « montage » des brins pour le tissage ; enfin, l'hiver venu, en « morte saison », ils faisaient remettre les brins montés aux tisseuses qui se mettaient à l'œuvre et qui, du point du jour jusqu'à dix ou onze heures du soir, se hâtaient presque sans répit.

Le dessin et les couleurs se répétaient à peu près semblables d'une ceinture à l'autre. Le « cœur », qui est une bande rouge fléchée ou à dents de scie, court d'un bout à l'autre, de la ceinture au centre. Et de nombreuses rangées étroites de zigzags ou de « flèches nettes » (parallélogrammes) se rangent de chaque côté du cœur ; elles sont d'ordinaire alternativement rouge vif, « petit bleu », « gros bleu » (foncé), jaune, beige ou brun, et vert. Le nom de ceintures fléchées à vrai dire leur convient peu, comme leur dessin ne comprend pas de flèches, mais des zigzags ou des dents de scie ; aussi les nommait-on mieux autrefois « ceintures à flammes ». Ce n'est que dans certaines anciennes ceintures, souvent perlées, qu'on retrouve des flèches complètes et répétées en rangs, dont le nom est resté.

La ceinture fléchée est une œuvre si compliquée dont le type est si bien établi (*standardized*, en anglais), qu'on ne peut lui attribuer plusieurs origines indépendantes. Mais on retrouve des survivances significatives de son évolution parmi les Indiens des territoires autrefois exploités par les compagnies du Nord-Ouest et de la Baie d'Hudson, aussi bien que dans certaines parties de la province de Québec — sur la côte de Beaupré, dans le comté de Charlevoix et ailleurs. Et les musées du Canada, des États-Unis et d'Europe conservent beaucoup de ceintures soi-disant huronnes, micmacs, iroquoises et autres, qui marquent des étapes de cette évolution.

Assez divergentes du type commun, certaines vieilles ceintures à flèches ou à flammes illustrent des procédés anciens de tissage manuel qui, depuis leur confection, sont tombés en désuétude. Parmi ces ceintures exceptionnelles on compte la ceinture dite « acadienne », la ceinture du général Isaac Brock, une ceinture perlée dite « de Québec », et les quelques ceintures à flèches que portaient des chefs hurons de Lorette en 1830 et le Dr Chénier, de Saint-Eustache, en 1837.

La ceinture dite « acadienne », ainsi connue on ne sait pourquoi, consiste en quatre bandes d'environ 1 pouce $\frac{1}{2}$ de largeur chacune. Ces bandes sont pareilles aux jarretières qu'on fait encore aujourd'hui à la Baie Saint-Paul et aux Éboulements, sauf qu'elles comprennent plus de brins

et qu'elles sont reliées ensemble par l'entrelacement des brins en bordure, quand ça n'est pas par de simples points de couture.

La ceinture perlée de Québec, retrouvée à Sillery, est encore plus entièrement que la première faite de bandes ou de jarrettières juxtaposées, tissées séparément et ensuite cousues les unes aux autres ; tout ensemble elles sont de 5 pouces $\frac{1}{2}$ de largeur. Comme dans la ceinture « acadienne », le milieu de cette ceinture consiste en un carreau fendu et quelque peu enflé auquel s'adosent des deux côtés les flèches divergentes en séries, qui sont pointées vers les bouts. Ici, en bordure des flèches, se trouve de la rassade blanche en enfilade dans les brins, suivant la mode dans les ceintures à l'usage des chefs sauvages. Ces deux ceintures, l'Acadienne et la ceinture de Sillery, sont aujourd'hui la propriété du Musée national à Ottawa.

La ceinture de Sir Isaac Brock, conservée au musée des Archives publiques à Ottawa, est la plus ancienne qui soit datée, comme Brock, qui la portait, est tombé sur le champ de bataille en 1812. Bien qu'elle soit fléchée comme les ceintures de l'Assomption et que la laine en soit aussi retordue, elle diffère assez des ceintures ordinaires pour qu'on lui fasse une place à part. Ses flèches sont toutes orientées dans la même direction ; son « cœur », au lieu d'être rouge, est jaune ; ses zigzags ou dents de scie de chaque côté du « cœur » sont de longs parallélogrammes, appelés flèches nettes ; et les couleurs de ces zigzags à chaque côté du « cœur » ne sont pas symétriquement disposées. La laine n'en est pas non plus aussi retordue que dans la ceinture de l'Assomption, ce qui lui donne de l'élasticité. D'où résulte la conclusion que cette ceinture de choix — un fier général s'en paraît — représente une variante de tissage un peu antérieure à celle de la ceinture fléchée proprement dite.

La « ceinture de Québec » qui, d'après M. Massicotte, était du genre de celles qu'on fabriquait pour la Compagnie de la Baie d'Hudson, ne ressemble pas à la ceinture fléchée ordinaire. Son « cœur » de flèches bleues tournées dans une seule direction, est bordé de losanges inclinés ou de « flèches nettes » rouges et bleus reliés ensemble par des lignes blanches. Et la petite rainure au centre indique

que les deux moitiés de la pièce ont dû être reliées ensemble par l'entrecroisement des brins de bordure.

Les ceintures que les musées ont acquises depuis cinquante ans chez les sauvages et les métis se repartissant depuis l'embouchure du Saint-Laurent jusqu'au delà des Grands Lacs et des rivières Missouri et Mississippi, forment un groupe à part, dont l'importance résulte de variations curieuses et de divergences marquées. Parmi ces sauvages on a retrouvé, cependant, beaucoup de ceintures fléchées que le commerce depuis longtemps a disséminées chez eux et qu'on a tort de croire indiennes, comme on le fait de la splendide ceinture dite « iroquoise » du Museum of the American Indian à New-York.

Pour la confection de ces ceintures on s'est servi d'une laine importée qui n'était pas beaucoup retordue, comme les sauvages n'avaient pas de rouets. C'est pourquoi les brins colorés de teintures végétales ou anilines y sont d'ordinaire laineux ou chevelus et le tissu y reste lâche. La plupart de ces ceintures, faites il y a moins de cent ans, étaient contemporaines aux ceintures de traite ; elles sont, toutefois, de types plus variés et plus anciens et ne sont rien moins que des survivances d'une période antérieure qui a laissé des traces dans certains districts anciens de Québec.

La variété la plus commune de ce groupe pseudo-indien consiste en ceintures de diverses largeurs, faites par des Canadiens et probablement aussi par des Indiennes dans les tribus du nord et du centre. Le dessin prédominant y est en forme de V, W, ou de trois et quatre dents de scie placés transversalement, tel qu'on le voit dans la ceinture que W. Day, en 1825, représenta dans son aquarelle intitulée « A Gentleman travelling in a dog cariole at the Hudson's Bay ». D'autres ceintures à peu près semblables sont, par exemple, celles que tissèrent récemment Mme Odilon LeFrançois de Château-Richer et quelques femmes des environs de la Baie-Saint-Paul ; et aussi celles qu'on a retrouvées ailleurs parmi les Indiens ou les métis — à Lorette, ou parmi les Iroquois, les Cris, les Shawnee, les Sank, les Fox, les Osages, les Seminoles. Certaines illustrations remontant à 1827, comme celles de McKenney and Hall, nous portent à croire que les dessins en V et W ou en

dents de scie étaient en usage sur une bien plus grande surface géographique que ceux des flèches ou des flammes, partant qu'ils sont probablement plus anciens. La ceinture fléchée ou à flammes de l'Assomption n'avait pas encore exclu, vers 1850, aux environs de Montréal, des ceintures d'un genre qui tendait alors à disparaître — par exemple, la ceinture rouge à rassades —, tel qu'on le constate dans les peintures de Krieghoff.

Faute de renseignements, il est impossible de dire si certaines des ceintures retrouvées parmi les Indiens ont été faites par eux ou achetées des commerçants. Mais il est certain que la plupart de celles qui tiennent du genre de l'Assomption ont été importées parmi eux. On en a la preuve dans les livres de comptes annuels de la Compagnie du Nord-Ouest pour les années 1799-1822 (livres que j'ai retrouvés dernièrement dans les Archives du Séminaire de Québec), et aussi dans ceux de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Ainsi, dans le seul cas de la Compagnie du Nord-Ouest, 98 ceintures de l'Assomption figurent dans la liste de l'« Outfit 1799 », 182 pour 1840, 110 pour 1820, et plus de 200 pour 1821. Il est cependant probable que certains sauvages ont de bonne heure appris des voyageurs de l'Assomption à tresser la jarretière ou la ceinture de laine et qu'ils ont obtenu à cette fin de la laine teinte et de la rassade. Dans l'« Invoice of Sundries sent from Montreal . . . by the Lakes », on trouve, en effet, la mention de telles marchandises, par exemple (traduit de l'Anglais) : « En 1800, les plus petites rassades à ceintures . . . pour le Poste des Chats ; en 1803, 4 livres de laine retordue, $4/2$. . . ; et en 1821, pour le Lac des Deux-Montagnes, 16 livres de laine retordue et assortie, $7/$: £ 3.10 . . . » (On n'expédiait pas de ceintures toutes faites à ce poste.) ; 5 livres de laine cramoisie ; 5 *do* écarlate, retordue ; 75 livres de laine teinte retordue ; £ 18,15 ; 9 livres de rassade ronde et blanche » ; tout cela démontrant que, à cette date, certains Algonquins et Iroquois de la rivière Ottawa se servaient eux-mêmes de laine et de rassade pour le tissage des ceintures. Miss Frances Densmore, du Smithsonian Institute à Washington, affirme d'ailleurs que (traduit de l'anglais) : « les ceintures

de laine sont très communes parmi les Chippewas », de nos jours ; elle raconte même comment une sauvagesse de cette nation s'y prit pour en faire une en sa présence. Le procédé que Miss Densmore décrit est le même que celui des Canadiennes de Québec, surtout pour ce qui se rapporte à la jarretière tressée de Charlevoix. D'autres observations rapportent aussi que des sauvages, dans des tribus encore plus éloignées du Canada, font encore des ceintures tressées ou tissées, parmi elles, les Osages, les Poncas, les Omahas, les Panis, et les Winnebagos.

Les jarretières, les bandoulières et les ceintures étaient en usage même avant 1760 ; on le constate en parcourant, aux Archives du Séminaire de Québec, les inventaires et les listes de ventes à enchères des soixante ans qui précèdent — de 1700 à 1760.

Ainsi, dans l'inventaire de Guillaume Taillon, habitant de Château-Richer, se trouve une paire de jarretières. Si elles n'étaient pas tressées et de laine, elles avaient dû être faites de tavelle, sur un petit métier à ruban ou à barreaux tels qu'on en retrouve encore quelques-uns dans les campagnes et dans les communautés religieuses, comme à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Les plus anciennes ceintures mentionnées dans les relations et dans les archives de la période française remontent aux environs de 1700 ; elles avaient sans doute été tissées au métier et importées, car elles étaient de soie, de calmande, de ferrandine ou de crespont. Mais les passe-pois blancs d'étoffe formaient déjà partie, vers 1700, de l'uniforme des séminaristes, et ces ceintures devaient être semblables à celles du Séminaire de LaFlèche en France.

En décrivant le costume du Séminaire en 1806, Lambert (*Lambert's Travels in Canada*) représente en illustration une ceinture tissée à la manière des nôtres, ou encore en filet, avec une courte frange, et colorée en rouge au centre, et de chaque côté, en jaune. Les *Annales* du Séminaire parlent aussi de la ceinture des élèves qui était d'abord toute blanche, puis qui devint graduellement « chamarrée de toutes les couleurs mélangées avec un goût sauvage. » Benjamin Sulte ajoute : « Les coureurs de bois l'ont imitée. »

Les inventaires ruraux de 1700 à 1800 font souvent mention de diverses ceintures dont au moins une partie devait être tissée sur place, ou manuellement, ou sur de petits métiers à barreaux. Par exemple, en 1734, on lit que J. Pellerin, de la Côte de Beaupré, possédait « une ceinture de rassade, 3 lb. » ; que Charles Gravel, du même district, avait, en 1750, « deux ceintures de rassade » — ces ceintures étant probablement du genre de celles qu'on a retrouvées depuis parmi les sauvages. Au delà de 60 autres ceintures de diverses couleurs et de style varié, faites à domicile plutôt qu'importées, ont déjà été remarquées, telles : « une ceinture de toile, » en 1730 ; une « ceinture de lenne noir », en 1744, « 3 ceintures de laine », en 1750, et, en 1743, « deux vieilles ceintures de Laine noir . . . 15 sols. »

Mais avant 1800-1803 on ne précise pas « ceintures à flèches », comme on le fait dans les factures de la Compagnie du Nord-Ouest, bien qu'on en ait probablement fait avant 1800. Ces premières ceintures de la traite étaient attribuées à F. Venance ou L. Venance — peut-être Vannasse — de l'Assomption. Et M. Massicotte rapporte que « deux ceintures à flèches » sont inscrites à l'inventaire du commerçant de pelleteries Chaboillez. Le Journal de Labadie, maître d'école à Verchères, mentionne, en 1797, « une jolie ceinture à flèches qui lui serrait le corps » (à un voyageur qui s'était noyé). Et le commerçant Dupéron Baby écrivait de Detroit en 1781, pour demander « une ceinture » — ce qui montre qu'elles n'étaient pas encore un article de commerce courant.

Une vieille chanson canadienne parle aussi d'une ceinture de toile (comme celle de l'inventaire de Beaupré ; ou plutôt, comme les jarrettières de laine de 11 à 21 brins de la Baie-Saint-Paul).

*Elle est en quinze brins,
Ma ceinture de laine,
Elle est en quinze brins,
Ma ceinture de lin.*

Les origines des ceintures à flèches et à flammes à l'Assomption restent encore problématiques ; car il n'y a pas, sur

place, de preuve qu'elles remontent à la jarrettière fléchée, bien que cette preuve se trouve ailleurs. Une vieille tisseuse de l'Acadigan a entendu dire que les anciens, chez elle, avaient appris à faire la ceinture au Ruisseau-du-Nord, tout près, parmi des Algonquins. Et M. Massicotte a déjà cru que ce genre de travail avait été introduit dans la région par des Acadiens, peut-être à cause que les colons y étaient surtout de souche acadienne, ou peut-être encore parce que la vieille ceinture dite « acadienne » représente une étape préliminaire dans l'évolution graduelle de la vraie ceinture, étant faite de cinq jarrettières ou rubans en partie cousus ensemble.

Il est, en effet, possible que les Acadiens de l'Assomption et des environs aient appris des Indiens de la Rivière-du-Nord à faire ce tissage ; mais cela ne nous renseigne pas sur les sources plus éloignées du procédé, qu'elles soient indigènes — par exemple, iroquoises ou huronnes, ou bien canadiennes. Il est sûr, toutefois, que les sauvages ne furent pas les premiers à tisser des ceintures de laine aussi grandes et aussi complexes que celles de l'Assomption.

Un certain nombre d'anciens spécimens conservés depuis longtemps aux Musées de Paris, de Versailles et de Londres, jettent de la lumière sur les débuts obscurs de la ceinture et de la jarrettière.

Aussi, de 1740 à 1780, on avait fait en Amérique, pour le Dauphin de France, une collection d'objets illustrant les arts des sauvages. Cette collection, après la Révolution, fut divisée en deux parties, dont l'une est restée au musée municipal de Versailles, et l'autre fut confiée à la Bibliothèque nationale de Paris ; celle de la Bibliothèque nationale fut remise, de notre temps, au musée du Trocadéro. C'est là et à Versailles que nous avons retrouvé quelques-uns des exemples les plus intéressants sur le tissage manuel qui devait plus tard aboutir à la ceinture fléchée. Qu'il suffise ici de dire que ces ceintures de porte-faix et que ces ceintures de laine, de poil ou de fibres végétales, sont assez différentes des nôtres ; quelques-unes ont dû être faites sur de petits métiers à barreaux ; d'autres sont ornées de piquants de porc-épic colorés ; et la plupart comprennent des dessins qui ne sont pas exclusivement indigènes, comme les dents

de scie, les triangles, les demi-flèches, les escaliers simples ou doubles en pyramides. Sept ceintures de cette collection ont dû être faites sous l'influence européenne, en Nouvelle-France, ou même par des anciens Canadiens plutôt que par des Sauvages, parce qu'elles sont de laine de moutons ; trois d'entre elles, étant teintes en noir, nous rappellent la « vieille ceinture de lenne noire » dans l'inventaire de 1744 sur la Côte de Beaupré ; d'autres sont décorées de rassades, ou de crins de cheval. Enfin une paire de jarrettières tressées de laine sont attachées à une paire de mitasses de flanelle rouge.

Les trois ou quatre ceintures d'un type transitoire qui se trouvent au British Museum à Londres, sont faites, l'une, de laine de bison, mais elle est ornée de rassade importée d'Europe. La deuxième, de laine noire, comprend deux rangées de dents de scie en rassade blanche ; la troisième, de laine rouge et noire, a un dessin en dents de scie ; et le dessin de la dernière, qui est faite de laine rousse, est une rangée de carreaux. Nulle part, dans les plus anciennes collections européennes trouve-t-on la vraie ceinture à flammes ou à flèches, pour la bonne raison que son existence ne date guère au delà de 1800.

Les ceintures et les jarrettières jusqu'ici décrites sont les unes canadiennes et les autres indiennes. Il est donc évident que, au cours de la période historique, le mode de tissage dont elles relèvent était connu des blancs et des peaux-rouges. Mais les matériaux en usage — la laine, les teintures, la rassade, les clinquants, et le crin de cheval — étaient à peu près toujours l'apport des blancs, tandis que les dessins étaient de source mixte et étaient souvent modifiés par assimilation.

Lorsque les sauvages, après 1800, se mirent à tisser de vraies ceintures, ils ne purent le faire que sous l'influence des voyageurs canadiens et avec l'aide des matériaux que le commerce mettait à leur disposition. Aussi n'ajoutèrent-ils guère de leur cru que des variations dans les dessins et les couleurs. De là on pourrait conclure que l'art de tisser ainsi était purement de tradition européenne.

Nous voici donc de retour à la question déjà posée : ce genre de tissage était-il d'abord européen ou américain ? ou était-il l'un et l'autre ?

Était-il vraiment européen ?

Il n'était probablement pas français puisque nous n'en trouvons aucune trace ni dans les musées de France ni dans les renseignements fournis par les folkloristes français. N'étant pas traditionnel en France, il n'aurait pas pu venir avec les colons en Nouvelle-France. Mais, chose surprenante, on sait aujourd'hui faire la jarrettière tressée en Scandinavie, comme le démontrent des jarrettières récemment importées comme articles de tourisme de Norvège au Canada ; ces jarrettières sont à peu près semblables à celles qu'on tisse encore dans le comté de Charlevoix.

Pour expliquer cette coïncidence, il faudrait supposer qu'aux temps préhistoriques les Scandinaves et les Européens savaient tisser les fils sur leurs doigts, mais que les Norvégiens et les Canadiens seuls ont depuis assez longtemps conservé ce savoir curieux et compliqué ; ou bien, encore, que les Norvégiens ou les Canadiens seuls ont eux-mêmes, plutôt récemment, inventé ce procédé.

Ou encore, était-il indigène — américain ?

Décidément il l'était. La preuve nous en vient d'ethnographes et de spécialistes comme Wissler et Amsden, qui ont fait un relevé de la diffusion de ce tissage, avant et après la découverte, sur de vastes territoires dans les deux Amériques. Et j'en ai moi-même trouvé d'excellents exemples parmi les Esquimaux de l'embouchure de la rivière Mackenzie.

N'est-il par alors possible, même probable, que les anciens Canadiens aient pris de leurs voisins, en particulier des Hurons ou des Iroquois, la connaissance du tissage élémentaire sur les doigts, qui ressemble à un tressage compliqué à 7, 9 ou 11 brins — toujours en nombre impair ? et qu'une fois cette connaissance acquise, les Canadiens l'aient adaptée à leurs ressources plus fécondes, tout comme ils avaient fait dans les cas semblables de la raquette, du mocassin, du canot d'écorce, de la façon du sirop et du sucre d'érable, de la culture du maïs et du tabac ?

Le savant norvégien, Peter D. Kalm, dans la chronique de son voyage au Canada, en 1749, n'a-t-il pas observé que :

« Chose curieuse ! tandis que beaucoup de nations imitent les coutumes françaises, je remarque qu'ici ce sont les Français qui, à maints égards, suivent les coutumes des Indiens, avec lesquels ils ont des rapports journaliers. Ils fument, dans des pipes indiennes: un tabac préparé à l'indienne, se chaussent à l'indienne et portent des jarretières et des ceintures comme les Indiens . . . De plus ils empruntent aux Indiens leurs canots d'écorce qu'ils conduisent aussi bien qu'eux. »

Si cette tradition du tissage est vraiment préhistorique en Scandinavie comme en Amérique, elle doit remonter ou bien à des origines indépendantes les unes des autres, ou bien — ce qui est plus probable — à une source commune fort loitaine dans l'Asie du nord, et son apparition sporadique sur divers continents constitue une curieuse survivance dont on ne connaît pas encore tous les jalons intermédiaires.

Marius BARBEAU.

**Il n'est jamais trop . . . tôt pour bien faire :
dans le budget des étrennes de Noël mettez
SURTOUT des LIVRES !**